

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES						
		h1	habitation unifamiliale	■			
	p1	communautaire récréatif		■			
	u1	utilité publique légère		■			
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0			
	Nombre de logements	max.	1	0			
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■				
	Jumelée						
	Contiguë						
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--			
	Largeur minimum	(m)	7	--			
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m ²)	80	--			

TERRAIN							
	Superficie minimum	(m ²)	650	--			
	Largeur minimum	(m)	20	--			
	Profondeur minimum	(m)	30	--			

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
	Avant minimum	(m)	6	--			
	Avant maximum	(m)	--	--			
	Latérale minimum	(m)	3	--			
	Total des deux latérales minimum	(m)	6	--			
	Arrière minimum	(m)	6	--			
	Espace naturel	(%)	30	--			
	Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--			
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--			
	Nombre de logement / hectare	max.	--	--			

DISPOSITIONS SPÉCIALES							
		(1)					

ZONE: *Ha 204*
Résidentielle de faible densité

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) PIIA 002 - Implantation en montage

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme